

* V. le J. du
15. Novemb.
1778, p. 415.

n'avoir jusqu'ici proposé aucun éloge de ce genre. Il n'a pas été difficile aux membres éclairés qui la composent, de se convaincre des abus que l'usage des *Eloges* a produit en France *; & il ne faut pas douter que la même sagesse qui préside aux choix des sujets que l'académie désigne elle-même, ne régle son jugement & son suffrage à l'égard de ceux que proposent des Mécènes particuliers. Viglius ab Aytà étoit un homme, dont l'éloge ne présente aucune occasion à ces digressions favorites qu'on se permet aujourd'hui sur tous les genres de matieres étrangères au sujet. Charles V, qui le nomma en 1549 chef & président de son conseil privé à Bruxelles, le confidéroit comme un des hommes les plus vertueux & les plus intègres de ses états. Après la mort de son épouse il embrassa l'état ecclésiastique, & en remplit les devoirs avec la plus grande édification. Ses divers ouvrages, remplis d'érudition, respirent la sagesse & la religion. On lui a fait cette épitaphe.

*Qui curas Regum & regnorum pondera obivit,
Pervigil hac dormit Viglius in tumulo.
Parce pios, lector, manes turbare, quietem
Hac post tot vigiles vindicat umbra dies.
At vigilis Vigli exemplo vigil esse memento:
Nil etenim vita est, sit nisi vita vigil.*

Si quelque abbé R. ou quelque La H. venoit à barbouiller de philosophisme l'éloge d'un homme tel que Viglius; il suffiroit de lui dire *parce pios manes turbare*.

L'Enigme se trouve à la fin du Journal.

NOUVELLES